

Le Mag

Magazine municipal de La Souterraine

#12

1^{er} trimestre 2021

DE LA SOUT

**L'HÔTEL DE VILLE
DÉCORÉ
ET ILLUMINÉ**





2



3



4



5



6



7



1

En images

Couverture L'Hôtel de Ville décoré et illuminé /
1 Soirée de présentation de saison du CCYF / 2 à 7 À
Micro-Folie : 2 Atelier speed design vidéo avec l'Ampoule /
3 Cours de Culture des arts, du design et des techniques
ouvert à tous / 4 Expo photo collective «Rouge» par
Photolim87 / 5 Exposition de 13 projets d'aménagement
de la chapelle / 6 Visite d'une délégation de Caylus (Lot) /



8



9



10



11



12



13

14



15



16



17

7 Conférence sur les fouilles archéologiques de Bridiers par F. Baret / 8 Camion des Seniors - Ma Maison A'venir / 9 Partenariat MVPB avec la cité scolaire Raymond Loewy / 10 Podium du cyclo-cross de Bridiers 2020 / 11 Présentation des élus aux services / 12 Assemblée Générale des jardins partagés du Puycharraud / 13 Ouverture de la Galerie Attinsi / 14 Le clocher rénové se découvre / 15 Mise sous pli des bons d'achat sostraniens par les élus et les services / 16 Marché de Noël des producteurs / 17 Lancement du Marché de Noël Virtuel / 18 102^e commémoration du 11 novembre 1918 / 19 Fête de la Nature - La nature en ville / 20 Extinction de l'éclairage public de 23h30 à 05h30



18



19

20



Responsable de la rédaction :

Étienne Lejeune

Rédaction : Étienne Lejeune, Patrice Filloux, Fabienne Luguët, Julien Delanne, Karine Nadaud-Montagnac, Bernard Audousset, Patricia Moutaud, Sébastien Vitte, Marie Auclair-Decoursier, Brigitte Jammot, Bernard Allard, Christian Lavaud, Delphine Delaïde, Jean-Noël Pinaud, Marc-David Chevillon, Services Techniques, PAS'S, Marine Toupinier, Yann Boyer, Véronique Alonzo, Frédérique Terrasson, Vincent Bellet, Romain Sordello, Daniel Maitre, Stéphane Ché, Josiane Vigroux-Aufort, Candie Guerinet.

Crédits photos :

Ville de La Souterraine, Louis Derigouin, Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette, Fondation du Patrimoine, Festival International d'Arts Nature.

Administration :

Directrice Générale des Services
Delphine Delaïde

Directeur de cabinet

Jean-Noël Pinaud

Mise en page :

Simplecomm

Impression :

AgiGraphic
Tél. 05 55 63 22 58

Édito p.5

Finances / Patrice Filloux p.6

Sport & Santé / Fabienne Luguët p.7

Social / Julien Delanne p.8

Économie & Commerce /
Karine Nadaud-Montagnac p.9

Travaux & Urbanisme /
Bernard Audousset p.10

Personnel / Patricia Moutaud p.11

DOSSIER **p.12**

Culture & Patrimoine / Sébastien Vitte.. p.14

Scolaire, Enfance & Jeunesse /
Marie Auclair-Decoursier p.15

En Bref p.16

Fondation du Patrimoine p.19

Répertoire utile p.21

Tribune libre p.22

Rendez-vous p.23

Infos Pratiques

Mairie de La Souterraine

1, rue de l'Hermitage
23300 La Souterraine
Tél. 05 55 63 97 80
Fax 05 55 63 97 99
www.lasouterraine.fr

Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 18h00.



ENQUÊTE : Quel regard portez-vous sur l'opération de réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public « Revoir la nuit » ?

Cocher la case correspondante :

FAVORABLE DÉFAVORABLE INDIFFÉRENT

Préciser votre réponse :

.....
.....

Bulletin à déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'Hôtel de Ville (rue de l'Hermitage) ou à l'accueil des Services Techniques (rue de Bessereix) de La Souterraine.

Se reporter au dossier P12.

Madame, Monsieur, CHERS AMIS,



L'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons une excellente année 2021.

En 2020, un nouveau conseil municipal a été élu, une équipe à votre service, à votre écoute, que vous soyez sostranien ou partenaire de la collectivité au travers d'engagements sans cesse renouvelés.

Faut-il le rappeler, 2020 aura été une année éprouvante pour nous tous et je tiens à saluer l'engagement de chacun à un moment où tout pourrait nous encourager à baisser les bras.

**Tous, à notre niveau,
nous en sommes
les acteurs
avec un véritable
challenge sociétal.**

Aussi, l'année qui se profile sera sans doute complexe, mais l'Histoire nous a prouvé, je crois, la faculté de résilience de l'être humain. Nous saurons relever les défis en matière de santé, d'écologie, de développement de notre commune. Tous, à notre niveau, nous en sommes les acteurs avec un véritable challenge sociétal.

Nous avons, malgré la crise, entamé la mise en œuvre de notre programme, et en particulier son axe écologique avec la mise en place de la Charte Eco-Responsable, l'opération « Revoir la nuit » avec la réduction de l'amplitude horaire de l'éclairage public. Dans le même temps, de gros chantiers avancent, de la requalification urbaine à notre clocher que nous revoyons, jusqu'à la Maison de Santé en passant par les travaux des écoles. Tout cela n'est et ne sera possible que grâce au sérieux de notre gestion budgétaire qui nous permet de poursuivre nos projets sans augmenter les taux d'imposition locaux.

Belle année 2021 à tous.

Etienne LEJEUNE

Maire de La Souterraine
Président de la Communauté de Communes
du Pays Sostranien





Le DOB* : UNE GESTION SÉRIEUSE SUR FOND DE CRISE SANITAIRE



Avant tout vote du budget communal, dans les villes de plus de 3500 habitants, un ***Débat d'Orientations Budgétaires** doit se tenir en conseil municipal. Tenant compte du contexte international, européen et national, il s'agit de présenter la situation financière de la commune pour se projeter vers l'exercice suivant et envisager les grandes orientations. Cette étape donne lieu à un débat en assemblée municipale. La municipalité présente également l'état de la dette, débat sur les taxes, les recettes et dépenses de fonctionnement, les investissements réalisés, le budget principal, les budgets eau et assainissement. À partir de ces éléments, des propositions sont présentées. Cette année financière 2020 aura été marquée par la crise

sanitaire de la COVID-19. Des choix se sont imposés à nous tels que le matériel nécessaire pour désinfecter les locaux, protéger les agents et la population. La collectivité a également pris l'option de soutenir grandement les bars et restaurants grâce aux animations d'été, les commerces grâce aux bons d'achats, accorder des dégrèvements, soutenir les personnes isolées. La collectivité a également subi la fermeture des espaces culturels, par exemple, qui a limité l'animation locale et les rentrées financières, les retards sur les chantiers tels que l'église. Tous ces éléments ont alourdi la facture de près de 100 000€. Pendant le même temps, les subventions ont diminué rendant difficile l'équilibre financier. La municipalité a poursuivi ses efforts pour présenter un bilan

certes à affiner mais qui sera bon pour 2020, comme elle s'y était engagée. La crise ne doit pas faire oublier la poursuite du soutien à l'économie locale par le développement de programmes d'aménagement de la cité comme le groupe scolaire Jules Ferry, l'église, l'aménagement des rues de la Font aux Moines, du Puycharraud et tous les investissements moins visibles. Le programme pour lequel les sostraniens se sont prononcés en mars dernier est en route : l'arrêt de l'éclairage nocturne, l'atlas de la biodiversité, la Micro-Folie, le cinéma, le local contre les violences conjugales ou encore le CLSPD pour prévenir les actes d'incivilité... D'autres thématiques sont inscrites en orientations budgétaires comme les travaux et la sécurisation de la caserne de gendarmerie, la construction de celle des pompiers, la fin des travaux de l'église et du groupe scolaire Jules Ferry... Sans trop savoir où nous mènera la crise sanitaire, nous maintenons le cap, celui d'un engagement social, écologique, démocratique tout en poursuivant le désendettement de la commune, la non augmentation des taux communaux d'imposition et en gardant le même niveau de programmation d'investissements. L'enjeu est de garder à La Souterraine, son dynamisme et proposer aux sostraniens une qualité de vie agréable.

Le sport ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ



Depuis la rentrée, la reprise des activités sportives est contraignante mais dans le respect des protocoles sanitaires. Les associations font preuve de responsabilité et sont sensibles à tout nouveau dispositif concernant la sécurité sanitaire de chacun.

Le 30 octobre, ce que tout le monde redoutait est arrivé. Le monde sportif est à l'arrêt depuis cette date même si certaines pratiques ont pu être autorisées. Le PAS'S maintient le contact avec les associations tout en renforçant les équipes dans les établissements scolaires lorsque cela est nécessaire.

Pendant tout ce temps, l'équipe des stades peut mener un travail de fond sur les terrains qui ont

lourdement souffert lors des sécheresses que nous subissons ces dernières années. Le constat est fait depuis quelque temps : malgré le travail acharné des agents pour maintenir les stades en état, il faudra une aide matérielle nouvelle pour avoir des résultats corrects.

Notre responsabilité, notre volonté de maîtriser notre impact sur la nature et la sauvegarde de nos ressources, eneaunotamment, font que nous devons modifier nos pratiques pour maintenir l'attractivité et la renommée de nos structures sportives. Pour sauvegarder nos stades et maîtriser nos consommations en eau, nous devons avoir une réflexion bien avancée sur les systèmes d'arrosage des

stades qui sont obsolètes et ne répondent pas à notre volonté d'éco-responsabilité. Autour du complexe sportif du Cheix, un nombre important de toitures nous permettront l'installation de récupérateurs d'eau et ainsi limiter notre impact sur l'environnement. Le Sport aussi participe à respecter notre charte éco-responsable.



Un lieu d'accueil relais POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES



Le 25 novembre 2020, dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, avait lieu l'inauguration d'un lieu d'accueil relais et d'un appartement pour les victimes de violences conjugales au CCAS de La Souterraine.

À cette occasion, la Préfète de la Creuse, Virginie Darfeuille a inauguré ce Lieu d'Accueil Relais porté par le CCAS en présence du Maire, Etienne Lejeune, de Pauline Jouffrey, Substitut du procureur, du Colonel Eric Cabioch, de Julien Delanne, maire-adjoint et vice-président du CCAS, d'Agnès Zeppa, déléguée Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité, et de l'équipe du CCAS.

Ce projet vise à proposer une offre de proximité pour les victimes de violences conjugales, complémentaire des associa-

tions et dispositifs existants, pour beaucoup localisés à Guéret. Le lieu d'accueil se traduit par la désignation et formation de deux référentes au CCAS, la mise en place d'un bureau d'accueil, le développement de permanences d'associations (ARAVIC France Victimes 23 et CIDFF), ainsi que des relations renforcées avec les partenaires départementaux (Parquet, Gendarmerie, Conseil Départemental, Comité d'Accueil Creusois). En outre, en lien avec ce lieu d'accueil, un appartement dédié aux victimes est également aménagé à La Souterraine. L'ensemble des engagements des partenaires donnent lieu à la signature d'un « Contrat Local de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles ».

Le développement d'une offre de proximité faisait partie des engagements du Grenelle

au niveau départemental. Le territoire est désormais mieux couvert en structures d'accueil de proximité. L'appartement dédié est financé dans le cadre des 1000 nouvelles places d'hébergement du Grenelle et complète l'offre départementale existante en matière d'hébergement d'urgence.

La prise en charge des enfants co-victimes de violences conjugales était également une des priorités du Grenelle départemental, plusieurs actions sont réalisées ou en cours grâce à la mobilisation de tous (Etat, Justice, Conseil Départemental, CAF..).

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter ces structures d'accompagnement :

- **Numéro national d'écoute des violences** : 3919

- **ARAVIC France Victimes 23** : 05 55 52 39 81 ou 06 40 15 40 75

- **CIDFF** : 05 55 52 99 41 ou 07 70 11 31 72

- **Conseil Départemental de la Creuse** 05 44 30 25 11 ou 06 79 83 81 13

- **Intermède 23** : 05 55 41 73 46

- **CDAD** : 05 87 56 20 87

- **Lieu d'Accueil Relais CCAS La Souterraine** : Bâtiment St Joseph - 1 rue de l'Hermitage 05 55 63 35 15 - mail : ccaslasout@orange.fr

Noël 2020 : OPÉRATIONS DE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL



LE MARCHÉ DE NOËL DES PRODUCTEURS DU 23 DÉCEMBRE

Cette année 2020 n'est définitivement pas une année comme les autres. Au vu de la reprise de l'épidémie de Covid-19, la municipalité s'est vu dans l'obligation d'annuler le traditionnel Marché de Noël du 23 décembre qui occupe une grande partie du centre-ville avec de nombreuses animations. Il a cependant été décidé d'organiser un Marché de Noël réduit, de produits de bouche uniquement de 8h à 17h, place d'Armes (sans restauration, ni dégustation). Loin des 10 000 à 15000 visiteurs des autres années, ce marché nouvelle formule a tout de même rencontré un vif succès. Si aucune animation n'a été organisée cette année, le Père-Noël est quand même venu rendre visite aux passants dans la matinée !

LE MARCHÉ DE NOËL VIRTUEL DE LA SOUTERRAINE

Afin de pallier l'annulation du grand Marché de Noël du 23 décembre et de venir en soutien aux commerces qui ont dû fermer durant les deux confinements, un Marché de Noël version numérique a été créé. La municipalité, dans la continuité de ses opérations de soutien aux commerces (Terrasses d'Été, bons d'achat valables jusqu'au 15 février...) et sur proposition du tiers-lieu L'Ampoule, a décidé d'inviter les commerçants et artisans sostraniens à participer au premier « Marché de Noël Virtuel de La Souterraine » du 1er au 31 décembre 2020. Le concept était de donner aux commerçants et artisans, proposant des produits dans l'esprit de Noël et des fêtes de fin d'année, une visibilité sur un site Internet dédié afin de présenter leurs articles et

leur commerce (photos, fiches produits, tarifs, coordonnées...). Ce site n'étant pas un site marchand, il proposait simplement une « mise en avant commerciale » des produits, telle une vitrine. Il suffisait ensuite que le client rentre en contact avec le commerçant et détermine les conditions de drive ou de retrait des articles dans les commerces. Plus d'une trentaine de commerçants et artisans ont répondu à l'appel.

LES AIDES AUX LOYERS

La Commission Commerce – Économie Locale s'est réunie courant novembre afin de statuer sur deux nouveaux dossiers de demande d'aide aux loyers d'un local commercial. Ils concernaient la reprise du restaurant La Gondole sur le Toit, 8 place Saint-Jacques et la reprise de La Superette du Centre, située au 13 rue Hyacinthe Montaudon. Ces deux dossiers ont reçu des avis favorables de la Commission. La Superette du Centre a été reprise en décembre, tandis que La Gondole sur le Toit ne sera reprise qu'en février. Pour rappel : ces aides permettent à des commerçants qui souhaitent s'installer ou reprendre un commerce, de bénéficier de la prise en charge de la moitié du loyer de leur local commercial, dans la limite de 250 € par mois, pendant trois ans. Depuis bientôt deux ans, dix commerçants ont bénéficié de cette aide. Deux nouveaux dossiers devraient être présentés en ce début d'année.

Les chantiers EN COURS



EGLISE NOTRE-DAME

Comme chacun a pu le remarquer depuis quelques semaines, le clocher se dévoile dans sa nouvelle esthétique, la couverture en bardeaux de châtaignier est terminée. Place maintenant aux travaux

de maçonnerie pour un renforcement de la chambre des cloches, suivront les travaux d'étanchéité de la coursive ouest qui termineront cette campagne de restauration. Montant des travaux : 1 480 000,00 € HT

RUE

DU PUYCHARRAUD



La réfection des réseaux et l'aménagement de surface (voirie et trottoirs, mobilier urbain, espaces verts) se terminent. Les délais des différentes opérations ont été respectés et la rue est de nouveau ouverte à la circulation. Attention, cette rue est maintenant en sens unique (sens rentrant vers la porte du Puycharraud) du parking arrière du Centre Hospitalier à la rue des Fossés St Michel. Une circulation partagée a été mise en place : piétons, piste cyclable double sens, véhicules. La vitesse est limitée à 20km/h avec une priorité aux mobilités douces (piétons et cycles). Une signalisation adaptée est d'ailleurs installée pour rappeler les codes de bonne conduite. Le montant des travaux s'élève à 538 000,00 € HT et s'inscrit dans le programme de Requalification Urbaine et Mobilités subventionné par l'Etat.

RUE FONT FROIDE

La réfection des trottoirs rue Fontfroide est commencée, tous les ans une nouvelle tranche sera programmée pour réhabiliter les trottoirs de cette rue ainsi que ceux de la route de Limoges.

La prévention DES RISQUES PROFESSIONNELS

La commune de La Souterraine impulse, depuis 2013, la mise en place d'une politique de prévention dans ses services. Ainsi, un conseiller en prévention des risques professionnels et 4 assistants prévention œuvrent pour supprimer ou limiter les risques rencontrés par les agents pendant leurs missions. Des actions de prévention sont menées dans les services : formations, tests de matériels ergonomiques, réorganisation du travail, mise en place de protocoles ...

Voici quelques exemples :

Services administratifs

Les souris ergonomiques :

Souris à orientation réglable :



Elle permet de garder la main dans l'axe naturel du bras, avec un angle de pronation proche de 90°.

Souris centrale ergonomique :

Elle se place en alignement avec l'écran et le clavier, favorisant ainsi une posture centrée. Elle intègre un repose poignets D'autres équipements tels



qu'un bureau à hauteur variable, des supports d'écrans articulés ou encore un « office ball » ont également permis d'améliorer les conditions de travail des agents.

Service entretien des locaux :

En ce qui concerne le matériel de ménage de nombreux balais ergonomiques, chariots de pré-imprégnation vont arriver dans les services.

Kit vitre ergonomique :



Un programme de formation intra-collectivité suivi depuis trois ans par les agents du service entretien des locaux, écoles et restauration, a permis une harmonisation des

pratiques, avec la mise en place de modes opératoires, de fiches de passage et la réalisation de plans de nettoyage.

Un travail conséquent a été réalisé sur les produits d'entretien, afin d'en limiter le nombre et d'éliminer les plus toxiques, la priorité a été donnée aux produits écolabels. Une seconde phase de tri permettra de réduire encore leur nombre prochainement.

Afin de poursuivre notre démarche écoresponsable, nous allons réaliser un passage progressif au nettoyage des sols à l'eau, d'abord sur un premier site pilote en 2021, puis nous l'étendrons de façon progressive sur l'ensemble des sites pris en charge par la collectivité.



Balai ergonomique :



DOSSIER

« Revoir la nuit » UN ÉCLAIRAGE RAISONNÉ ET RAISONNABLE

Depuis longtemps, la Ville de La Souterraine est engagée au plan environnemental, mais aujourd'hui l'écologie devient la colonne vertébrale de notre action. La préservation de notre éco-système se joue ici et maintenant. Aussi, nous avons fait le choix raisonnable et raisonné de « REVOIR LA NUIT ». Que ce soit sur le plan de l'économie énergétique, celui des finances, de la santé, de la protection de la biodiversité ou de la diminution de la pollution lumineuse, nous avons tout à gagner dans cette opération. Et après quelques semaines de pratique, nous en sommes certains, toutes les craintes se seront dissipées à la faveur du ciel étoilé. Retrouvez ci-après 4 grands témoins qui ont « éclairé » notre réflexion.



L'éclairage nocturne s'est déployé massivement en France comme dans le monde ces dernières décennies, générant une pollution lumineuse pour la faune, la flore et les écosystèmes. Les premiers effets ont même été observés il y a déjà plus d'un siècle et la littérature scientifique est aujourd'hui très abondante. Rappelons que la majorité des animaux vivent en tout ou partie la nuit et dépendent donc d'un environnement nocturne de qualité, c'est-à-dire caractérisé par son obscurité. Face à cette situation alarmante, il y a une bonne nouvelle : la pollution

lumineuse est réversible ! Nous maîtrisons l'interrupteur et lorsque l'on éteint, la lumière disparaît. Une utilisation raisonnée de l'éclairage nocturne s'impose alors. A nous de nous interroger systématiquement sur nos besoins et, le cas échéant, d'éclairer le moins possible : ce qu'il faut, quand il faut, où il faut. Aussi, la réduction de la pollution lumineuse passe-t-elle inévitablement par une réduction temporelle de l'éclairage, telle que l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Pratiquée par plusieurs milliers de communes en France cette mesure permet de rétablir immédiatement la visibilité du ciel nocturne, indispensable aux oiseaux migrateurs par exemple. Dans le même temps, le choix de luminaires moins impactants est aussi fondamental, pour limiter l'éblouissement de la faune, la diffusion de la lumière vers le ciel ou encore éviter les couleurs de lumière les plus néfastes pour le vivant. Rappelons qu'en France, le Code de l'environnement intègre ces nuisances lumineuses depuis 2007 et la réglementation s'est encore consolidée récemment avec un arrêté ministériel imposant des prescriptions techniques par catégories d'usage de l'éclairage. Dorénavant, il est aussi interdit

d'éclairer les surfaces en eau (rivières, mares, bassins, ...) pour protéger la vie aquatique nocturne très sensible à la lumière. De nouveaux outils de planification se mettent également en place, comme la Trame noire qui vise à préserver et restaurer des continuités écologiques nocturnes. Les Atlas de la Biodiversité des Communes peuvent aussi être un levier pour diagnostiquer les enjeux de biodiversité nocturne sur un territoire. Enfin, soulignons que si l'éclairage public constitue une source importante de lumière la nuit, chaque acteur a son rôle à jouer, y compris les particuliers, car nous savons maintenant que certaines espèces réagissent à des quantités infimes de lumière et que de simples veilleuses installées dans un jardin peuvent nuire aux papillons de nuit.

Romain SORDELLO
*Expert Pollution lumineuse
et biodiversité*
UMS PatriNat OFB-MNHN-CNRS

OFB = Office Français de la Biodiversité /
MNHN = Museum National d'Histoire Naturelle / CNRS = Centre National de la Recherche Scientifique



Le 27 novembre 2015, en se basant sur une étude menée avec le SEHV, le conseil municipal de Lussac-les-Églises votait la décision d'éteindre l'éclairage public de 23h à 6h excepté dans la rue principale (pharmacie, pompes à essences, commerces). Des cellules ont été mises en place dans toute la commune et un certain nombre de lampadaires a été remplacé pour passer sur un équipement

LED beaucoup plus économique. La population a été fréquemment informée par le biais de bulletins, de réunions, d'informations sur les panneaux électroniques et a parfaitement compris l'utilité de cette mesure. Si la mise en place s'est faite fin 2019, des économies de l'ordre de 6 000 € ont déjà été constatées en seulement 10 mois. La commune continuera à l'avenir le changement des éclairages traditionnels et le coût de l'abonnement sera adapté en fonction de ces nouvelles consommations réduites. Une réduction de 4,1KW a été générée sur l'ensemble des postes concernés ; aussi, tout en préservant le confort des habitants, la municipalité a la volonté de continuer ces économies.

Daniel MAITRE
Maire de Lussac-les-Églises



La labellisation « ville étoilée » est pour nous la concrétisation d'un travail politique et environnemental amorcé en 2015 » explique Stéphane Ché, maire d'Ambazac. Dans cette ville de près de 6 000 habitants, tout a commencé par l'intervention de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) sur l'éclairage public qui est venue confirmer la volonté de la Municipalité de procéder à l'extinction de l'éclairage la nuit.

À Ambazac, d'entrée de jeu, le choix a été fait d'associer à cette démarche les citoyens, afin que

l'extinction totale des lumières la nuit soit mieux comprise et acceptée par la population. Ainsi, deux réunions publiques ont été organisées afin de débattre, comprendre et expliquer les hypothèses envisagées par la Municipalité.

Appuyée par l'ANPCEN, le groupe de travail composé d'habitants, d'élus, de gendarmes et également du Syndicat Energies de la Haute-Vienne a affiné le projet, notamment dans sa mise en œuvre. Après une période d'essai fin 2018, il a rapidement été décidé de généraliser la mesure à l'ensemble de la ville.

« Le retour sur investissement pour Ambazac s'est fait ressentir encore plus vite que prévu » commente l'édile, « Ce dispositif nous permet d'économiser pas moins de 25 000€ par an et d'avoir eu un retour sur investissement en moins de deux ans. Ce sont autant de deniers publics que nous avons pu redéployer dans l'action municipale. » conclut-il.

Stéphane CHÉ
Maire d'Ambazac



Les élus successifs de Saint-Priest-la-Feuille ont toujours considéré que l'éclairage public la nuit n'était pas indispensable. Dès les années 2012, il a même été décidé d'étendre encore plus la durée d'extinction de l'éclairage nocturne. Désormais, il est éteint de 22 h 30 à 6 h du matin.

Les économies se ressentent surtout au niveau de la maintenance des installations puisque l'éclairage a toujours été limité de nuit ; le simple changement d'une lampe et de l'amorceur coûte en moyenne 110 € et s'il faut changer le ballast on atteint 180 € hors main d'œuvre et location élévateur !

Cette démarche d'extinction nocturne engendre des bénéfices économiques mais également écologiques et environnementaux. En effet, la vie se déroule la nuit pour de nombreuses espèces et ce choix réduit l'impact négatif de la pollution lumineuse sur l'environnement.

Au niveau de la sécurité des habitants et des vols et/ou dégradations, les élus et la gendarmerie n'ont jamais constaté plus de délits à Saint-Priest-la-Feuille que dans les communes voisines ne pratiquant pas l'extinction de l'éclairage public. Et force est de constater que là, nous avons de nombreuses années de recul.

La réduction de lumière la nuit évite le gaspillage d'énergie et est l'occasion d'initier un choix d'avenir qui va dans le sens de la protection de la planète. Toutes les communes, les petites comme les grandes, ont la possibilité de faire ce geste. Toutes les communes ont le choix de participer à la protection de la nuit.

Josiane VIGROUX-AUFORT
Maire de Saint-Priest-la-Feuille

Retrouvez le bulletin d'avis citoyen en P4

Une volonté culturelle ET SOCIALE AFFIRMÉE



MICRO-FOLIE

Après son inauguration en février 2020 et son succès estival, l'automne a confirmé l'importance de Micro-Folie avec une évolution des publics, recentrés depuis septembre sur le milieu scolaire, de la maternelle aux post-bac de la Cité Scolaire Raymond Loewy. La chapelle du Sauveur est devenue le centre stratégique culturel de La Souterraine et Micro-Folie rayonne bien au-delà de la Creuse puisque de nombreux quotidiens régionaux ou nationaux (le Figaro, La Croix...) ou reportages audio ou télévisés en font la promotion. Cette reconnaissance par La Villette et le Ministère de la Culture se traduit souvent

par la citation en exemple de notre Micro-Folie auprès de nouveaux postulants. Ainsi, depuis l'ouverture, de très nombreuses délégations se sont déplacées afin de découvrir le lieu, son fonctionnement, ses équipements, citons par exemple Saint-Jean-d'Angély (17), Gouzou (23), Caylus (46), Le Dorat (87), Communauté de Communes des Combrailles (23), Cotignac (83), Communauté de Communes du Pays de Saint-Eloy (63), Ruelle sur Touvre (16)... sans compter celles qui nous ont interviewés par téléphone. Une très belle programmation est en route pour 2021, concerts, expos, réalité virtuelle, ateliers pour les enfants, animations tous publics, salle de courts pour le lycée et les arts appliqués,

conférences... Des travaux d'aménagement sont prévus pour accueillir le public dans les meilleures conditions qui soient et ce dans l'esprit de la Villette (espace d'accueil fermé, espace de convivialité, aménagement d'une terrasse d'été extérieure...). À noter également un projet avec l'école de Crozant et les impressionnistes qui devrait voir le jour à moyen terme puisque La Souterraine a intégré en 2020 le Comité Scientifique de la Vallée des Peintres.

RENÉGOCIATION

CTG (CONTRAT

TERRITORIAL GLOBAL)

Un travail en collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales est en train de se construire en partenariat avec les élus et services de la Commune, de la Communauté de Communes et de la MJC Centre Social. Le CTG favorise la territorialisation de l'offre globale de service de la branche « Famille » en cohérence avec les politiques locales menées. Elle se définit en 4 axes :

- Pérenniser et optimiser les services aux familles ;
- Contribuer à renforcer la coordination entre les partenaires et leurs interventions ;
- Veiller à la complémentarité des interventions ;
- Porter une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes sur le territoire.

Ce travail de réflexion et de co-construction devra aboutir à l'horizon 2021 / 2022 à ce nouveau contrat territorial.

Ecoles, DERNIER TRIMESTRE 2020



PROTOCOLE SANITAIRE

Après une rentrée scolaire pour tous les élèves le 1^{er} septembre, un nouveau protocole sanitaire a été déployé à compter de la rentrée des vacances d'automne. Outre une désinfection des locaux toujours aussi importante, la principale nouveauté de ce protocole a été le port du masque pour les enfants dès le CP et un nombre important de lavages des mains pour tous les enfants. Dans ce contexte, les sorties ont dû être très limitées puisqu'il était demandé de limiter au maximum les brassages entre les différents groupes. Cependant,

les enfants ont tout de même pu profiter de quelques séances au Cinéma Eden.

VISITE DU PÈRE NOËL ET GOÛTER

Le Père Noël a pu rendre visite aux enfants des classes de Maternelle, CP, CE1 et ULIS des différentes écoles. Un goûter a également été organisé, d'une manière un peu différente afin de respecter le protocole sanitaire. Les enfants ont pu déguster une brioche, des fruits et des papillotes accompagnés de jus de fruits avec leurs camarades pour célébrer les vacances de fin d'année.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les élections des représentants du Conseil Municipal des Enfants ont eu lieu avant les vacances d'automne. Je félicite tous les enfants qui se sont pleinement investis dans ces élections. La 1^{ère} réunion d'installation était prévue initialement fin novembre. Malheureusement, les conditions sanitaires n'ont pas permis de réunir les représentants élus du Conseil Municipal des Enfants. Les projets prévus pour la période automne-hiver ont été reportés à plus tard, dans l'attente de conditions sanitaires plus favorables. Différents projets sont néanmoins à l'étude et seront soumis aux membres du Conseil Municipal des Enfants en lien avec Micro-Folie (voir article « confessions patrimoniales » p17) ou encore l'Atlas de la Biodiversité Communale (voir article p16), projet pour lequel la commune de La Souterraine a été retenue.

TRAVAUX DE SECURISATION DE L'ECOLE J. FERRY

- Clôture totale de l'école par un grillage normé (plan Vigipirate).
- Pose de nouveaux portails et d'une automatisation des portes permettant l'ouverture à distance par le personnel enseignant.
- Pose d'un film occultant sur les vitres des salles de classe en rez de chaussée (préconisation plan Vigipirate).

Eau potable ET ASSAINISSEMENT

De nouveaux captages doivent être raccordés au réseau et ce par le biais du château d'eau de Bridiers qui sera le point de distribution et de traitement des eaux de source de la ville. Pour ce faire, nous devons connecter la station de pompage du Poirier (station) jusqu'à Bridiers (6 km de réseau). Le budget conséquent nous contraint à une légère augmentation des tarifs.

Abonnement : 15 €, la surtaxe de la commune passe de 0,275 €

à 0,285 € en 2021. La part de la SAUR est actuellement de 1,39 €/m³. Le nombre d'abonnés est de 3 128 foyers.

Concernant l'assainissement, des fuites sur le réseau déjà ancien nous obligent tous les ans à d'importants travaux. En 2019, cela concernait la partie du Bois Bimby jusqu'à l'esplanade Yves Furet. En 2021, un chemisage du réseau qui passe dans la Sédelle (du Centre Culturel Yves Furet aux établissements Picoty) est programmé. L'abonnement

passera de 28 € à 32 € en 2021. Prix de 1,49 €/m³ à 1,55 €/m³ toujours en 2021.



L'appel à projet « ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE »



C'est dans le prolongement de l'adoption de la Charte Eco-Responsable que la municipalité a décidé de s'engager en faveur de la protection de la biodiversité. En septembre, il a été décidé de répondre à l'appel à projet « Atlas de la Biodiversité Communale »,

pour lequel La Souterraine a été retenue. Afin de mettre en place cet Atlas, une convention vient d'être signée avec l'Office Français de la Biodiversité pour une durée de 34 mois, qui va contribuer financièrement à la réalisation de l'Atlas, à hauteur de 36 400 €.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communale ?

Un Atlas est un véritable outil stratégique d'information et d'aide à la décision en matière de préservation de la biodiversité, qui offre bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle du territoire. Sa mise en place poursuit de multiples objectifs :

- Mieux connaître la biodiversité d'un territoire et identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés,
- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la préservation de cette biodiversité. La considérer comme un bien commun à maintenir et à valoriser,
- Intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire.

Confessions patrimoniales : UN PROJET DE RÉ-UTILISATION DU PATRIMOINE DE LA CHAPELLE



Désormais lieu culturel, la chapelle du Sauveur possède encore une identité forte grâce à son mobilier en partie conservé. On y retrouve notamment un ancien confessionnal situé dans l'entrée dont l'usage doit être repensé. Ce projet de ré-utilisation s'intitule « Confessions patrimoniales »

et a pour objectif de transformer ce confessionnal en un objet patrimonial : une station d'écoute où les visiteurs pourront entendre des témoignages sur le patrimoine de la ville de La Souterraine. Le visiteur pourra s'installer au centre du confessionnal et y écouter, grâce à un dispositif de douche sonore, un témoignage comme le faisait autrefois le prêtre. À côté de ce dispositif, à l'extérieur du confessionnal, une grande carte de la ville permettra de replacer les lieux évoqués dans les témoignages. À travers cette action, il s'agit de surprendre, d'interroger et de mêler la mémoire et l'Histoire autour d'une sélection d'éléments patrimoniaux (naturel, bâti, immatériel, industriel, ...) de La Souterraine.

Le projet s'organise autour de 5 temps. D'abord interroger les

habitants pour déterminer une liste de patrimoines emblématiques, connus et moins connus : bâtiment historique, merveille naturelle, légende racontée, savoir-faire local, coutume... de la ville de La Souterraine. Un travail sera ensuite mené avec le conseil municipal des enfants pour sélectionner une dizaine de patrimoines emblématiques de la ville et créer des questionnaires. Ces témoignages oraux seront, par la suite, enregistrés auprès d'habitants ou de professionnels du territoire. L'ensemble serait inauguré lors des Journées Européennes du Patrimoine en Septembre 2021 et en accès libre. Cette première série de témoignages donnera le départ d'un travail plus large et long sur le thème de la transmission du patrimoine pour et par toutes les générations.

La vidange DE L'ÉTANG DU CHEIX



Samedi 12 décembre 2020 avait lieu la vidange de l'étang du Cheix. La vidange est l'ensemble des opérations ayant pour objet

la mise à sec d'un plan d'eau. Elle correspond à l'évacuation totale de l'eau de l'étang, permettant ainsi la récupération du poisson, l'entretien

des ouvrages et la réalisation des travaux de restauration.

Tôt le matin, c'est l'entreprise de pisciculture Paul Baudon qui a assuré la récupération du poisson, avec l'aide d'élus et d'agents municipaux volontaires. Plus d'une tonne de poissons ont ainsi été pêchés au filet et repris par le pisciculteur : de très nombreux brèmes, silures, brochets, sandres, perches, tanches, gardons...

Cette vidange était organisée en prévision des travaux d'entretien du moine de vidange et de l'enrochement des berges de l'étang (côté camping) menés en janvier 2021.

PeP'S 23

LA PORTE D'ENTRÉE ÉCONOMIQUE DU PAYS SOSTRANIEN

La Pépinière d'Entreprises « PeP'S 23 » - outil de développement économique local géré par la Communauté de Communes du Pays Sostranien - a ouvert ses portes en 2008.

La PeP'S est un lieu d'accueil et d'appui aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises locaux. Divers services sont proposés pour soutenir au mieux les entreprises aux différents stades de leur vie : domiciliation, convention de services, location ponctuelle, pépinière et hôtel d'entreprises.

Ce lieu d'hébergement permet aux professionnels de louer un local à un tarif très avantageux, dans un cadre privilégié. En effet, la pépinière dispose de 6 bureaux (de 16 à 32 m²) et de 6 ateliers (de 73 à 305 m²) et propose un éventail de services partagés (accès internet haut débit, permanence téléphonique,

imprimante et copieur couleur, affranchissement et expédition du courrier...) et une mise en réseau privilégiée (via les liens tissés avec le Club d'Entrepreneurs et la mise en relation avec les différents partenaires économiques locaux). Fin 2020, trois nouvelles entreprises ont intégré la PeP'S :



YATOUT : boutique de bazar en ligne qui rend accessible au plus grand nombre les objets du quotidien, à petits prix (<https://yatout.biz/>).

Contact : Anthony COLIN & Aurélien DUPOUY / 05 55 89 87 73 / contact@yatout.biz



BO-BOIS7 : entreprise de menuiserie/ébénisterie.

Contact : Benoît BOULAY / 05.55.89.87.81 ou 07.55.07.35.19 / infobobois7@gmail.com



AEP 23 : Vente et installation de systèmes de protection et de stockage composés de structures modulaires et bâches techniques pour l'agriculture et l'environnement.

Contact : Laurent BRUGERE / 06 17 29 61 31 / laurent.brugere@gmail.com

En 2021, nouvelle identité visuelle ET NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA VILLE !

Depuis le 16 décembre 2020, la Ville de La Souterraine a lancé un concours pour la réalisation de son logotype officiel et de la charte graphique qui lui est associée.

L'équipe municipale actuelle souhaite en effet arborer une nouvelle identité visuelle dont la ligne graphique devra être en adéquation avec le nouveau slogan de la ville :

« LA SOUTERRAINE, ENGAGÉE PAR NATURE »

Ce concours est à destination des anciens élèves du pôle arts appliqués de la cité scolaire Raymond Loewy désormais professionnels. La Ville souhaite par ce concours promouvoir l'excellence des enseignements dispensés dans ses filières arts appliqués.

Retrouvez le règlement du concours sur Internet :

<http://lasouterraine.fr/evenement/concours-creation-de-identite-visuelle-de-la-ville-de-la-souterraine>

En parallèle à ce concours, un tout nouveau site Internet est actuellement en projet. C'est la société Stratis qui a été retenue pour la conception du nouveau site dont la mise en ligne est prévue pour le 1^{er} septembre 2021.

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre. □

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Limousin dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION
DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Limousin
33, avenue Georges Dumas
87000 Limoges

05 55 08 17 52

limousin@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



MAIRE DE LA SOUTERRAINE

1 rue de l'Hermitage

23300 La Souterraine

05 55 63 97 80

secretariat@la-souterraine.fr

www.lasouterraine.fr

NOS PARTENAIRES



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de La Souterraine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

FONDATION
DU PATRIMOINE

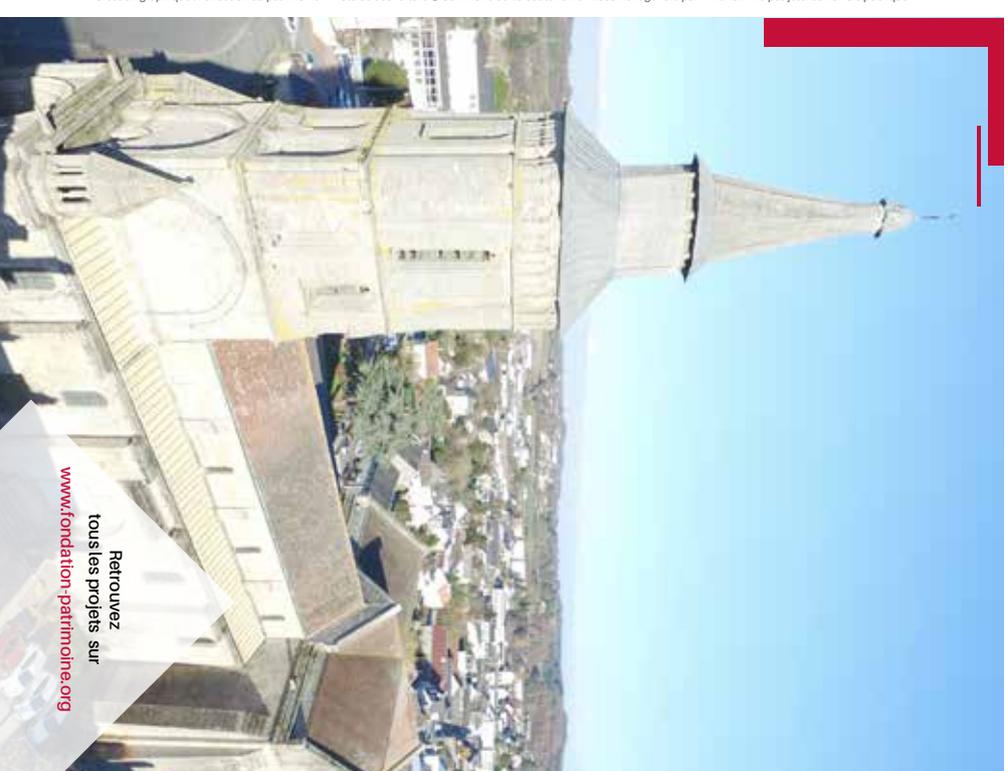


► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

**CLOCHER DE
L'ÉGLISE NOTRE-DAME**

LA SOUTERRAINE (Creuse)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

UN PEU D'HISTOIRE...

Au carrefour des grandes voies de communication de Lyon à Saintes et d'Argenton à Limoges, la Souveraine, qui a fêté son millénaire en 2017, est incontournable. En 997 ou 1015, le vicomte Géraud de Crozant, comte de Crozant, vicomte de Bridiers, vassal du Duché d'Aquitaine, donne cette «Villa Sosterranea» à l'Abbaye Saint-Martial de Limoges. Les moines de Limoges érigent à cet endroit une prévôté. À la suite de cette donation, on entreprend des travaux de construction de l'église, qui, commencée en style roman, sera terminée en 1220 en style gothique.

LE PROJET DE RESTAURATION

En juin 2012, de nombreux bardeaux de la couverture de la flèche ont commencé à se détacher, engendrant des entrées d'eau dans la charpente et sur la voute de la coupole. Rapidement les bardeaux instables ont été déposés sur l'ensemble de la couverture et une bâche provisoire a été posée partiellement pour assurer le couvert de l'édifice. La restauration propose la conservation des dispositions actuelles de la flèche avec cependant quelques compléments de la charpente pour renforcer la

flèche. Cette opération se déroulera en trois tranches :

- Restauration de la flèche (charpente et couverture)
- Restauration du fût du clocher (maçonneries extérieures et intérieures, beffroi et abat-sons)
- Restauration de la couverture des bas-côtés Sud et du terrasson qui se trouve au-dessus du portail Ouest.

AIDEZ NOUS A PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Malgré les aides de la DRAC et de la Région, le budget restant à la charge de la commune est de 542 403 €. Afin de pouvoir mener à terme ce projet de restauration, la commune a lancé un appel aux dons avec la Fondation du patrimoine, ouverte à tous, habitants, entreprises, associations et amis de la Souveraine.

Tout don, même le plus modeste est important et significatif. Par avance, merci à toutes celles et ceux qui feront un geste de soutien à ce projet de rénovation.

Montant des travaux	1 621 315 €
Objectif de collecte	200 000 €
Début des travaux	Janvier 2019

Credit photos © Commune de La Souveraine



► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

CLOCHER DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Et l'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80688

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
CLOCHER DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Se bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT		

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Répertoire UTILE

MÉDECINS

- Dr Perceval - Dr Janot
16 rue de la Vigne • 05 55 63 17 76
- Dr Petit
7 Pl. Amédée Lefaure • 05 55 63 07 44
- Dr Jeddi
2 route de Limoges • 05 55 63 21 52
- Dr Sapelier
7 rue A. Coulon • 05 55 63 20 10
- Dr Detour
4 pl. Amédée Lefaure • 05 55 63 04 00

OPHTALMOLOGISTE

- Dr J. Paul Mousnier
5 rue Font-Froide • 05 55 63 27 85

PSYCHIATRE

- Dr C. Mousnier
5 rue Font-Froide • 05 55 63 19 77

ORTHOPHONISTE

- M. Zimmermann
23 rue de Lavaud • 05 55 63 36 90
- P. Méchin
22, rue du Lt Armand • 05 55 89 12 77

DENTISTES

- Dr Chadal
13 rue Font aux Moines • 06 84 57 35 90
- Dr Chicaud
2 av. du Pont Neuf • 05 55 63 06 73

PHARMACIES

- Pharmacie Bouchardon
1 place du Marché • 05 55 63 04 42
- Pharmacie De la Sédelle
8 rue du Dr Marlaud • 05 55 63 02 75
- Pharmacie Lamare
Place du Marché • 05 55 63 24 81

MASSEURS-KINÉ

- Cabinet Barusseau
44 rue du Lizou • 05 55 63 73 46
- Cabinet Belleteix - Perucaud
27 Pl du Marché • 05 55 63 30 00
- Cabinet Audoussat, Bosphore,
Lallement et Chabasse
7 rue Fossés-St-Michel
05 55 63 02 42

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

- Selas Biolyss
22 Bd Jean Moulin • 05 55 63 06 07

INFIRMIERS À DOMICILE

- Hélène Baraille
3 rue Y. Feysneau
05 55 63 81 66
- Cécile Claverolas - Julie Adam
5 Bis, pl. Montaudon Bousseresse
05 55 63 99 27
- Cabinet Delvas
1 place Amédée Lefaure
06 98 18 24 11
- Pascale Benard
5 rue H. Montaudon
06 81 60 51 47
- Cabinet Bonnaud - Guillon
Lebon - Queriaux
24 av. de la République
05 55 63 14 10
- Cabinet Decoursier - Benezis -
Dubois
27 place du Marché • 06 26 47 31 50
- Cabinet Robin
14 rue Ph. Bridot • 05 55 89 20 61
- Cabinet Prieur - Emmendoerffer
9 av. de la Libération
05 55 63 25 01
- SSIAD
Centre Hospitalier E. Jamot
12, av. Pasteur • 05 55 89 58 49

PÉDICURE-PODOLOGUE

- M. Cherif-Salah
7 rue Fossés St-Michel • 05 55 63 02 42
- Sophie GUILLOT
2 rue du Four • 05 55 99 10 02
- Sonia FRENET
6, rue des Cités • 09 82 28 87 23

AUTRES

- Nathalie Genin • Psychanalyste
3 place du Fort • 06 42 92 91 78
- Mme Malek Bobée • Psychologue
4 pl. Amédée Lefaure • 06 38 54 45 13

- Larisa Barlot • Psychologue
4 rue F. Villard • 06 19 78 89 24
- Anne-Gaëlle Burban • Psychanalyste
6 place du fort • 06 33 83 95 94
- Philippe Bizet • Energétique
traditionnelle chinoise
3 place du Fort • 07 85 85 15 03
- Monique Thebault • ostéopathe,
2 Place du Fort • 06 74 31 66 25
- Claudia Maucó • ostéopathe,
6 imp. St Michel • 06 25 25 43 17
- Dany Pascale • sophrologue,
27 bis rue H. Montaudon
06 26 37 47 59 • 05 55 63 35 78
- Mathilde Danes • sage-femme
Rue Haute St-Michel • 07 87 49 70 71
- David Jaslin • Hypnothérapeute
27 bis rue Hyacinthe Montaudon
06 60 88 29 23
- Sabine Vivès • Praticienne en
hypnose Ericksonienne
06 81 12 89 67

AMBULANCIERS

- Maquin
17 rue Font aux Moines • 05 55 63 03 14
- Pierre
3 av. de la Libération • 05 55 63 01 31

AUDIOPROTHÉSISTE

- Audition Conseil
Rue de Lavaud • 05 55 63 85 87

TRANSPORT DE MALADES ASSIS

- Maquin
17 rue Font aux Moines • 05 55 63 03 14
- Pierre
av. de la Libération • 05 55 63 01 31
- ABCD Taxi Rondet
4, avenue de la République • 05 55 63 21 94
- Taxi Patrick
44, avenue de la Libération • 05 55 63 31 21

SERVICE SOCIAL

- UTAS
14, bd Mestadier • 05 55 63 93 00
- C.C.A.S.
rue de l'Hermitage • 05 55 63 35 95
- Centre Hospitalier Eugène Jamot
12, av. Pasteur • 05 55 89 58 00

VÉTÉRINAIRES

- Clinique la Licorne
10 bd Jean Moulin • 05 55 63 03 09
- Cabinet Phoenix
Bd Roger Gardet • 05 55 63 53 53
- Cabinet Woot
81 rue Auguste Coulon • 05 55 89 19 00



Tribune Libre



Etienne LEJEUNE

Le groupe majoritaire est heureux de vous présenter ses meilleurs vœux pour 2021 fait de bonheur, santé et réussite sans oublier que les situations de tensions et de crises puissent se faire de plus en plus rare voire disparaissent. En mars dernier, nous nous étions

engagés sur 100 volontés partagées. Nous aurons plusieurs occasions de faire le point devant les sostraniens sur l'évolution dans ces engagements lorsque la situation sanitaire permettra de vous rassembler. Mais alors que la période où vous lirez ces lignes sera celle du débat d'orientations budgétaires

et du budget, réalisons un petit retour en arrière sur nos engagements pour une gestion exemplaire. Nous avons annoncé 4 actions dans ce domaine : un maximum d'investissements avec un maximum de subventions, un désendettement de la commune à poursuivre, pas d'augmentation de la part communale des impôts et une gestion saine du budget de fonctionnement. Force est de constater que nous sommes sur le chemin tracé. Les taux d'imposition pour la part communale n'ont pas augmenté depuis 2008, les investissements bénéficient d'un taux de subventions souvent proche de 80% et très souvent du maximum d'aides possibles, le désendettement de la commune se poursuit puisque l'emprunt annuel est inférieur aux remboursements des emprunts contractés antérieurement et enfin le budget de fonctionnement fait apparaître une épargne largement positive. On

aimerait laisser croire que les politiques de gauche creusent les déficits et développent l'impôt. Force est de constater que nous avons fait nôtre la responsabilité et le respect des engagements écologiques, sociaux et démocratiques. Malgré la crise sanitaire, nous avons eu à cœur de poursuivre nos engagements et de continuer ou démarrer de nombreux chantiers tels que : atlas de la biodiversité, limiter les dépenses d'éclairage public, requalification urbaine, boutique design, caserne des pompiers et gendarmerie, espace d'accueil contre les violences intrafamiliales, maison sport santé, fouilles à Bridiers, Micro Folie et Cinéma, démocratie participative...

Autant de projets et réalisations qui respectent vos choix et témoignent de nos engagements.

Une volonté partagée pour La Souterraine



Brigitte JAMMOT

Tournons la page... mais restons mobilisés !

Tournons cette page 2020 qui marquera l'histoire tant elle aura amené d'imprévu, d'isolement et de souffrance morale, voire de malheur pour certains, exigeant de nous résilience,

adaptation et solidarité. Regardons résolument vers cette nouvelle année porteuse d'espérance et restons optimistes puisque la science nous apporte des solutions !

Le groupe d'alternance souhaite à chacune et chacun d'entre vous une année sereine, remplie de satisfactions personnelles, familiales, professionnelles avec le plaisir de retrouver sa famille, ses amis, ses collègues dans une vie normale. Bien sûr, nous formons pour tous des vœux de bonne santé dont les événements ont renforcé le caractère inestimable.

Nous sommes conscients de l'épreuve terrible traversée par nos commerçants, artisans et chefs d'entreprise qui, pour certains, en dépit des aides mises en place, voient peser un grand risque sur leur avenir. Leur capacité d'adaptation devra être secondée par un soutien sans faille des élus et de la population. La prise de conscience du rôle de nos producteurs locaux dans le domaine agricole doit

également être entretenue.

Au plan local, nous espérons qu'un certain nombre de nos propositions énoncées dans un esprit constructif pourront voir le jour : la valorisation du centre-ville pour le rendre plus attractif (stationnement, circulation, propreté), des actions concrètes dépassant les simples constats en matière de sécurité pour le mieux vivre à La Souterraine, le soutien au commerce local, la mise en valeur des nouvelles technologies, atout pour notre ville dans le contexte actuel.

Nous vous assurons de notre engagement total dans ce nouveau mandat.

Retrouvez notre page Facebook fb.me/LaSouterraineAlternance

Le Groupe d'alternance



Bernard ALLARD

Permettez-nous tout d'abord de vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, et d'avoir une pensée pour toutes celles et tous ceux qui ont croisé la Covid 19 au cours de ces derniers mois, ainsi que pour nos commerçants et entrepreneurs qui

souffrent d'une situation économique difficile, et qui pour beaucoup d'entre eux se sentent un peu oubliés. Nous ne pouvons qu'espérer sortir le plus rapidement possible de cette tourmente.

Cela fait un peu plus de 7 mois que le nouveau conseil municipal est en place et à nouveau nous devons déplorer le manque de concertation et de communication des

élus de la majorité avec nous. Les décisions prises par une poignée d'entre eux nous sont transmises par comptes rendus électroniques et sinon, c'est par la presse quotidienne locale que les informations municipales nous parviennent.

À de très nombreuses reprises, nous avons alerté sur une diminution constante de la population de notre commune et les derniers chiffres de l'INSEE publiés le 1^{er} janvier nous donnent de nouveau raison. La population Sostranienne s'établit désormais à 5 094 habitants, ce qui représente une chute d'un peu plus de 5% depuis 2013... Il faut remonter à l'année 1962 pour avoir un état de notre population aussi bas. Il est urgent de se poser enfin les bonnes questions. Certains pensent qu'une fiscalité locale élevée permet d'avoir une vie associative très riche et variée à offrir à ses habitants, c'est certainement vrai, mais nous, nous pensons que cette fiscalité locale exorbitante fait plutôt fuir les candidats à l'installation pérenne,

porteuse de dynamisme, d'emplois et de richesses sociales. Dans notre commune, pour beaucoup de foyers c'est annuellement un mois de salaire qui est nécessaire pour s'acquitter de ses taxes foncières.

Notre nouveau maire souhaite amorcer un virage écologique et plus respectueux de notre environnement. Nous ne pouvons que nous en réjouir, tellement de temps et d'années ont été perdus. Notre regret sur ce sujet demeure l'incohérence entre la mairie et la com com, avec pourtant la même personne à leur tête. Un seul exemple, la construction de la nouvelle maison de santé, pas de récupérateur d'eau de pluie, pas de panneau photovoltaïque, des arbres adultes en pleine santé passés à la tronçonneuse et des matériaux de construction des plus conventionnels... Cherchez l'erreur !!

Bien à vous.

Le Groupe d'opposition

«Le temps d'un été...» REVIENT EN 2021



Après l'annulation de son édition en 2020, nous sommes heureux de vous annoncer que le guide

des animations estivales à La Souterraine «Le temps d'un été...» retrouvera bien sa place dans la poche des sostraniens et des vacanciers en 2021 !

Imprimé à 5 000 exemplaires, disponible début juin dans de nombreux points de distribution (commerces, lieux publics, offices de tourisme...) et diffusé très largement sur Internet dans sa version numérique, ce petit livret carré d'une cinquantaine de pages recense chaque année plus d'une centaine de rendez-vous ouverts au public et organisés entre le 21 juin et le 22 septembre à La Souterraine.

Vous êtes un acteur de la vie locale sostranienne (association, commerce, institution...) et êtes l'organisateur d'un événement ouvert au public durant l'été 2021 ? Contactez-nous avant le 1^{er} mai de cette année pour pouvoir faire gratuitement l'annonce de votre événement sur le guide des animations estivales à La Souterraine «Le temps d'un été...» :

**Service Communication,
Pôle Animation, Mairie de La Souterraine**

Marc-David Chevillon
Tél : 05 55 63 98 37 - Mail :
communication@la-souterraine.fr

Des rendez-vous à venir !

Chasse aux œufs samedi 27 mars 2021

Contact : Pôle Animation, Mairie de La Souterraine
Mail : animation@la-souterraine.fr



Jumelage du 13 au 16 mai 2021

Contact : Comité de Jumelage La Souterraine-Filderstadt
Mail : nadinerpb@yahoo.fr



Festival international d'Arts Nature
du 22 au 24 mai 2021

Contact : Festival international d'Arts Nature
Mail : alexandre.cuomo@naturimages.com



Fête de la Musique lundi 21 juin 2021

Contact : Pôle Animation, Mairie de La Souterraine
Mail : animation@la-souterraine.fr



VILLE DE LA SOUTERRAINE



MUSÉE NUMÉRIQUE
RÉALITÉ VIRTUELLE
ATELIERS ARTISTIQUES
ÉVÉNEMENTS CULTURELS

**DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 14H À 18H**

Avec son musée numérique ouvert à tous gratuitement, la ville de La Souterraine vous offre la possibilité de découvrir les chefs-d'œuvre sans cesse renouvelés des plus grandes institutions culturelles.

Laissez-vous gagner par la Micro-Folie !



**CHAPELLE DU SAUVEUR
RUE DE LAVAUD
23300 LA SOUTERRAINE**
(en face de la NJC Centre Social)

ENTRÉE GRATUITE

 facebook.com/microfolie.lasouterraine
 lasouterraine.fr/micro-folie-la-souterraine

MICRO-FOLIE LA SOUTERRAINE

FÉVRIER 2021 - JUIN 2021

La Micro-Folie de La Souterraine est bien plus qu'un musée numérique. C'est également un espace d'exposition temporaire, de concert, de création, de réalité virtuelle, de rencontre, de lien social...

Spectacles vivants, activités numériques, ateliers de design, éducation artistique et culturelle, découvertes ludiques... La Micro-Folie de La Souterraine et ses partenaires s'engagent à travers de belles actions tout au long de l'année :

- # Expo « Le Costume à travers les âges »
- # Expo Vincent Dubourg (sculpture et design)
- # Expo « La Souterraine, cité millénaire »
- # Culture des arts, du design et des techniques
- # Visites sur le pouce
- # Micro-podcasts
- # Ateliers VR
- # Les jeudis Micro-Folie
- # Journées européennes des métiers d'art
- # Ateliers créatifs
- # 1er anniversaire de Micro-Folie
- # Journée internationale des femmes
- # Bande défilée
- # Conférences
- # Activités familiales
- # Nuit européenne des musées
- # Concert tableau et concert dessiné
- # Festival international d'Arts Nature
- # Rendez-vous aux jardins
- # Inauguration de la terrasse Micro-Folie
- # Journées européennes de l'archéologie
- # Etc.

PROGRAMME DISPONIBLE !

<http://lasouterraine.fr/programme-micro-folie>